

## **Position de l'association Virage Énergie Climat Pays de la Loire sur le projet Métha Herbauges de Corcoué sur Logne**

Virage Énergie Climat Pays de la Loire est une association qui consacre toute son activité à répondre à cette question : « Que faire dans notre région, face à l'urgence climatique ? ». Dès sa création en 2009, son projet fut de concevoir un scénario énergie-climat citoyen pour les Pays de la Loire, visant à l'atteinte de la neutralité carbone et à l'autonomie énergétique et alimentaire régionale en 2050. Une première version de notre scénario a été publiée en 2013. Elle a été entièrement révisée en 2021. Notre analyse se base surtout sur les principes du scénario Negawatt : sobriété – efficacité – énergies renouvelables et sur le scénario Afterres 2050 de Solagro pour le volet agriculture / alimentation.

A la lecture de notre nouveau scénario (disponible sur notre site : <https://virageenergieclimatpdl.org/>), on constate que notre association n'a pas du tout d'opposition de principe à la méthanisation. Au contraire, nous préconisons à l'horizon 2050 une progression de la production régionale de biogaz pour atteindre 7 Twh/an (contre environ 1,2 TWh en 2020). A noter que cet objectif est inférieur à celui proposé par le SRADDET des Pays de Loire (10,2 Twh) : nos estimations se basent en effet sur un taux d'exploitation prudent des ressources potentielles pour alimenter les méthaniseurs. Celles-ci peuvent en effet fortement fluctuer en fonction des modifications du climat et de l'évolution de l'agrosystème ligérien.

Ce développement de la filière méthanisation doit tenir compte des légitimes préoccupations liées à l'implantation de tels équipements en milieu rural. A ce titre, les projets devraient tous respecter les préconisations des différents organismes ayant travaillé sur ce sujet : citons ici la charte d'Energie Partagée, le Méthascope de la Fédération Nationale de l'Environnement, les conditions pour une méthanisation durable du WWF...

Le temps imparti à l'enquête publique (quelques semaines) ne nous permet pas de réaliser une étude exhaustive du projet Métha Herbauges au regard de l'ensemble de ces critères. Nous nous focaliserons donc sur 3 points majeurs : la taille du projet, la gouvernance et le modèle d'agriculture promu implicitement par ce type d'opération.

### **Gigantisme du projet :**

Le projet de Corcoué sur Logne frappe d'emblée par son ampleur sans précédent en France. Avec 500 000 tonnes d'intrants par an, il est plus de 3 fois supérieur à Méthalandes, le tenant actuel du podium sur le territoire national. L'impression générale est que l'on cherche ici à importer (d'aucuns diraient : « parachuter ») un modèle danois au milieu du bocage ligérien. Or ce modèle s'appuie sur un agrosystème et un élevage ultra-intensif, à l'opposé des orientations que l'on peut souhaiter pour une agriculture résiliente et durable.

Le gigantisme de l'installation pose également la question de la cohérence des besoins et de l'adéquation entre la taille de ce projet et la capacité du territoire sur lequel il s'implante à pouvoir en absorber les conséquences : trafic routier centré sur le site, nuisances potentielles (qualité des eaux, fuites de biogaz et d'ammoniac, etc...) proportionnelles à la taille de l'équipement, retombées économiques collectives incertaines. A ce titre, il serait plus sage de mieux répartir les équipements en établissant plusieurs unités de taille moyenne sur le territoire, dans une optique décentralisée. Cela faciliterait la maîtrise des projets par les agriculteurs et les acteurs locaux. Les résultats économiques et financiers à court terme de cette approche décentralisée pourraient éventuellement être inférieurs à l'option industrielle envisagée. Mais le fonctionnement des infrastructures nécessaires à l'usine centralisée entraînerait des coûts indirects plus importants (entretien des routes, par exemple) qui devraient être supportés par la collectivité... et non par les porteurs du projet.

## **Gouvernance**

Parmi les critères recommandés pour une bonne gouvernance d'une installation de méthanisation, figure en première place l'implication directe des producteurs d'intrants, en l'occurrence les agriculteurs eux-mêmes. Or dans le projet de Corcoué, ce critère est absent ; le capital étant réparti entre Shell / Nature Energy, et la coopérative Herbauges. Sur Shell, nous ne ferons aucun commentaire... Du système coopérative – modèle à l'origine tout-à-fait louable d'organisation agricole – on connaît les dérives potentielles et son rôle bien documenté dans l'établissement de l'élevage intensif en Bretagne et Pays de Loire. Citons également ce passage du récent rapport du Sénat sur la méthanisation:

*« Plusieurs acteurs ont notamment évoqué les risques d'une **perte de contrôle des agriculteurs** au bénéfice des **industriels** de la méthanisation et des énergéticiens, dans le contexte de l'industrialisation de la filière et de l'agrandissement des projets, à la faveur notamment d'une dynamique favorable à l'injection dans le réseau en lieu et place des modèles de cogénération et de production de chaleur. Cette crainte est synthétisée par Christophe Chatet, membre du conseil d'administration des Jeunes Agriculteurs : « les méthaniseurs doivent rester de taille agricole et non industrielle. La filière doit absolument éviter de construire des méthaniseurs gigantesques, qui échapperaient à l'agriculture ». Point de vue que nous partageons également...*

## **Impact sur l'agrosystème local :**

L'énormité du projet et la nécessité de son approvisionnement massif et permanent, risque de contribuer à maintenir, voire à développer des pratiques d'élevages intensifs, en offrant un débouché aux surplus de production et aux effluents. Leur finalité est en fait de soutenir le volume de déchets nécessaire au fonctionnement du méthaniseur. Ceci s'oppose à l'enjeu de restauration du lien au sol en agriculture et à

l'impératif de changement du modèle agricole et agro-alimentaire, changement qui passera inévitablement par une réduction du cheptel animal.

La mise en œuvre du projet risquerait d'enfermer les agriculteurs dans un système qui cumule les crises depuis bien des années et qui est une impasse manifeste tant sur le plan économique que climatique. Le secteur agricole – et en particulier l'élevage bovin est en effet à l'origine de près de 30% des émissions de gaz à effet de serre de la région Pays de Loire.

Il serait paradoxal de produire du biométhane « vertueux » en faisant perdurer en amont un modèle d'élevage responsable d'émissions massives de méthane dans l'atmosphère....

**Compte-tenu des points d'attention évoqués ci-dessus, notre Association Virage Energie Climat Pays de Loire émet un avis négatif sur ce projet Métha Herbauges.**

**Sources :**

- Note sur le potentiel énergétique de la biomasse en Pays de Loire -Virage Energie Climat Pays de Loire, 2021
- Méthanisation agricole - quelles conditions de durabilité de la filière en France ? – WWF, 2020
- Charte Energie Partagée – quels projets de méthanisation ? - Energie partagée, 2017
- Methascope – France Nature Environnement, 2022
- La méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts – rapport d'information du Sénat, 2021